

Dimension éthique en Recherche Clinique dans les troubles cognitifs Le point de vue des patients

Journée Scientifique de l'intergroupe DIALOG / 04 03 20 / Paris

Marie Lanta

Chargée de mission information des malades et des proches

Loi Kouchner de 2002 a voulu

- Renforcer la liberté individuelle des personnes
- Accorder plus d'importance à l'autonomie et au « consentement informé » garant effectif d'un consentement éclairé
- Améliorer le relation soignant/soignée et diminuer « l'asymétrie » entre eux
- Refuser de prendre le risque de stigmatiser les patients psychiatriques qu'une prise en compte spécifique aurait pu générer



Ce qui implique:

- 1. Le respect de l'autonomie de tous
- La protection de ceux dont l'autonomie est diminuée –principe de bienveillance



Questions éthiques liées aux troubles cognitifs en recherche clinique : Le point de vue des patients, des associations

Les Enjeux

- -Les PA constituent une classe d'âge en augmentation qui consomment le plus de médicaments.(25% des sujets atteints de k)
- -ils sont sous-représentés dans les essais et souvent même sous-traités en raison de leurs poly-pathologies dont les troubles cognitifs font partie.
- -C'est une réelle perte de chance pour l'individu mais aussi pour la collectivité.
- Il est indispensable de développer des études spécifiques à cette tranche d'âge pour mieux soigner (accès à l'innovation).
- L'existence de troubles cognitifs altère le jugement de ces personnes âgées Evaluer dans ce contexte la capacité décisionnelle est un véritable enjeu éthique.
- La vraie difficulté du consentement est cet éclairage particulier et nécessaire à mettre en place pour faire en sorte que le consentement ne soit pas un leurre.

Encadrement juridique Obtenir l'accord du patient : une nécessité

Encadrement juridique:

- « Le chercheur doit toujours obtenir l'accord du patient quel que soit son état et ne doit pas passer outre à un refus de sa part . »
- En cancérologie faire un choix thérapeutique n'est pas simple. Face à la lourdeur des traitements et à leurs contraintes, à un risque vital, évaluer la capacité décisionnelle est un enjeu éthique majeur.
- La compétence décisionnelle évalue la faculté à « comprendre , apprécier, raisonner et exprimer un choix » pour une situation bien précise comme le consentement à une recherche
- Que le patient soit sous tutelle ou pas : Cela ne dispense pas de faire le maximum pour rechercher le consentement en favorisant l'autonomie par une info adaptée, répétée et bienveillante.



L'ÉTHIQUE DU MÉDECIN INVESTIGATEUR

- **Proposer des essais spécifiques**, incluant une évaluation gériatrique pour mesurer la faisabilité des traitements, leur tolérance leur efficacité et leur qualité de vie.
- Proposer de nouveaux essais évite les sous ou sur-traitement.

Comment?

- informer avec clarté, en adaptant le discours aux troubles divers, individualiser l'info au maximum, la simplifier en allant à l'essentiel.
- Établir un lien de confiance avec le patient ,indispensable pour permettre de mieux communiquer avec lui/Enquête LNCC 87,5% des patients préfèrent que le médecin décide pour eux (2017)
- **temporalité**: important de prendre le tps nécessaire, de ne pas précipiter la décision, la répétition des info est tjrs très utile.
- **travailler en équipe,** s'appuyer sur les soignants qui ont établi une relation avec le patient, demander l'avis d'autres professionnels.



Un éclairage nécessairement renforcé et multiple

Ca

Une évaluation indispensable de la capacité de discernement: outils , questionnaires d'évaluation du consentement

- si le patient ne semble pas apte à faire un choix, prendre 1 tps supplémentaire pour informer à nouveau pour vérifier l'incapacité décisionnelle.
- renforcer l'information par un éclairage multiple :

Le recours aux directives anticipées ,à des tiers ,personne de confiance, proches ,famille...permet de construire une décision partagée acceptable fondée sur l'histoire et les valeurs de la personne malade.

• En cas de refus ,le choix du patient est à respecter mais en cas de perte de chance ,ré-informer est indispensble.



LE RÔLE DES PROCHES

- Informer et dialoguer avec les proches :
- rôle majeur à jouer dans la prise de décision,
- peuvent contribuer à éclairer l'équipe soignante sur la personnalité et les valeurs du patient,
- sont souvent partie prenante comme soutien logistique et moral de la personne âgée.
- Convaincre les proches du bien fondé d'une proposition de participation à l'essai est une étape indispensable;
- On pourrait presque parler d'un «adhésion » du proche comme préalable à l'éventuel consentement/assentiment du patient vulnérable en sachant que décider à la place de qqn est un lourde responsabilité.
- Inciter les proches à éviter toute pression sur le patient qui influence l'entrée dans l'essai mais les impliquer pour favoriser 1compréhension des enjeux de l'essai.
- Savoir que l'objectivité du proche n'est, ses intérêts ne sont pas forcément ceux du patient faire preuve de prudence..



EVALUATION DE LA CAPACITE DE DISCERNEMENT ET D'AUTONOMIE

- importance de mesurer les capacités du patient :
- -à communiquer,
- -à comprendre l'information, à l'intégrer, à la mémoriser,
- -à prendre une décision,
- Il faudrait pouvoir évaluer ce que le sujet a compris du protocole pour vérifier si sa décision a été suffisamment éclairée et que le consentement n'est pas un leurre



TEST D'ÉVALUATION DE LA CAPACITE DE DISCERNEMENT

- Le questionnaire de E. Etchell 12, une aide à l'évaluation de la capacité de discernement :
- quelle est la compréhension du problème médical ?
- la compréhension du traitement proposé ? Et pourquoi il est proposé.
- la compréhension des alternatives
- la compréhension de la possibilité de refuser de participer ou de sortir de l'essai à tout moment
- la compréhension des conséquences prévisibles de l'acceptation
- la compréhension des conséquences prévisibles du refus



L'essentiel à comprendre pour le patient

- L'essentiel est que le patient comprenne qu'il participe à une recherche expérimentale, dont on ne connaît pas tous les effets et qui peut être bénéfique ou pas pour lui.
- Les patients confondent souvent soins et recherche ou ne perçoivent plus que le soin



Attention à ne pas noyer ce type de patient par une info trop détaillée: une info ciblée est plus efficace .

Ne pas dérouler tous les détails de la méthodologie des essais (double aveugle, le concept d'escalade de doses ,la limitation du nombre de participants ...)

Pratiquer un éclairage très ciblé

le cas du refus de soins : à respecter même s'il se fait au détriment de la santé (très difficile pour les équipes soignantes)



QUELS ESSAIS PROPOSER?

Peut-on proposer à ces personnes tous les types d'essais ?

- Proposer à ces patients de participer à des essais lorsqu'ils visent à répondre à leur problème de santé particulier (bénéfice individuel potentiel attendu) paraît justifié car il donne au patient la chance d'accéder à un traitement innovant ou supposé bénéfique.
- Pour les autres cas il ne me semble pas envisageable éthiquement de proposer des essais qui n'aurait qu'un intérêt collectif. Cette notion me semble trop complexe à comprendre pour ces patients et surtout il faudrait se garder d'utiliser leur fragilité pour les inclure trop facilement dans des essais sans aucun bénéfice individuel.
- L'implication des proches dans l'accompagnement de ces PA, leur soutien au quotidien ont aussi leurs limites. Il faut en tenir compte.



L'ÉTHIQUE DU MÉDECIN INVESTIGATEUR : MIEUX INFORMER SUR LES ESSAIS

- La plateforme de recherche clinique personnes âgées cancer(PACAN) Rédige actuellement un guide avec la Ligue « essais cliniques en cancérologie et personnes âgées , comment se décider à participer à un essai clinique » pour répondre aux questions spécifiques de cette population sans oublier les proches particulièrement impliqués .
- Pourquoi des essais cliniques en cancérologie ?
- Comment se déroule un essai clinique ?
- Comment je prends ma décision de participer ?
- Quel peut être le rôle de mes proches ?
- Quels sont les bénéfices et les risques d'un essai clinique ?
- Toutes les réponses à ces questions sont traitées en tenant compte des spécificités de cette population particulière



Conclusion

- En cas de doute sur l'aptitude du patient à donner un consentement,
 il est impératif d'évaluer sa capacité de discernement.
- Cette démarche relève d'une décision médicale, qui s'appuie sur l'avis des proches et des professionnels (psy..)qui peuvent contribuer à mesurer l'expression de l'autonomie et de la volonté présumée du patient.
- Le rôle des proches est primordial pour aider à la compréhension des enjeux de l'essai et pour accompagner le choix du patient.
- Dans les situations complexes, le recours à l'avis d'un médecin extérieur est une solution intéressante.
- Dans tous les cas ,proposer des essais adaptés à ces personnes est une vraie valeur ajoutée, une démarche éthique qui leur permet d'avoir accès à l'innovation comme les autres patients ,en évitant une perte de chance .

